

## Motion du Laboratoire Ville Mobilité Transport

Le conseil de laboratoire du LVMT s'est réuni le lundi 27 mars 2023.

Le conseil de laboratoire dénonce l'usage par le gouvernement de l'article 49.3 pour imposer la réforme des retraites au mépris de l'opposition d'une majorité de la population française. Il réaffirme son opposition à cette réforme qu'il juge injuste et génératrice d'inégalités sociales.

Nous condamnons fermement la répression policière croissante et soutenons les personnes interpellées de manière arbitraire lors des manifestations et regroupements.

Nous appelons à mettre en œuvre la motion votée à l'unanimité le 9 mars dernier par le Conseil Académique de l'Université Gustave Eiffel qui « acte l'absence de contrôle d'assiduité les jours de mobilisations interprofessionnelles, ainsi que l'annulation des examens de contrôle terminal et de contrôle continu sur ces mêmes jours de mobilisation, lorsque cela est possible. Enfin, les cours initialement prévus en présentiel ne peuvent basculer en distanciel sur ces journées afin de ne pas dégrader les conditions d'études des étudiant.es et de travail des enseignant.es ». Le conseil de laboratoire précise que le recours au distanciel (total ou hybride) n'est pas réglementaire et d'autant plus les jours de grève. Il enjoint à ne pas y avoir recours.

Les métiers de l'ESR sont particulièrement propices à la précarité et aux carrières hachées avec une accession tardive à un emploi stable. Les jeunes enseignant.e.s-chercheur.e.s sont d'autant plus exposé.e.s aux conséquences de cette réforme.

Dans la continuité d'attaques répétées contre le service public de l'ESR depuis plusieurs décennies, ce projet de réforme aura un impact néfaste sur les conditions de travail, de recherche et d'étude. À cela s'ajoutent les dispositions de la loi Asile et Immigration qui risquent de porter atteinte à l'accueil et au recrutement d'étudiant.e.s et jeunes chercheur.e.s venant de l'étranger.

Nous affirmons notre solidarité avec toutes les personnes en lutte contre cette réforme et appelons à participer à toutes les actions et journées de grève de l'intersyndicale.

Le conseil de laboratoire du LVMT

Motion votée à la majorité des présent.e.s (21 voix pour, 2 abstentions sur 23 votes exprimés – l'ensemble des présent.e.s a pris part au vote)